



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-troisième session

2-13 mars 2009

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques, mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives : partage,
dans des conditions d'égalité, des responsabilités
entre les femmes et les hommes, en particulier des soins
dispensés dans le contexte du VIH/sida**

Déclaration présentée par Mothers' Union, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2009/1.



Déclaration*

Mothers' Union est une association chrétienne de 3,6 millions d'adhérents répartis dans 78 pays. Animés par leur foi, ceux-ci mènent des initiatives locales favorables au mariage, à la vie de famille et à la concorde sociale et s'efforcent de mobiliser les gouvernements et les organisations internationales au sujet de problèmes rencontrés au sein de leurs collectivités, notamment les inégalités hommes-femmes et la discrimination envers les femmes.

Présentation générale

En 2009, de nombreuses responsabilités relevant du domaine privé comme de la sphère publique continuent d'être réparties en fonction du sexe. Dans le monde entier, la plupart des **tâches ménagères** restent du ressort des femmes et des filles, même si les hommes sont souvent responsables de tâches telles que les travaux d'entretien et de réparation.

Pour ce qui est de **prendre soin des enfants et d'autres personnes dépendantes**, dans le monde entier cette responsabilité repose encore largement sur les femmes, bien que les pères consacrent désormais à leurs enfants entre un quart et un tiers du temps accordé par les mères¹. Les femmes sont plus nombreuses à concilier un emploi rémunéré avec l'éducation des enfants et les soins envers d'autres personnes dépendantes, aussi constituent-elles la majorité des personnes travaillant à mi-temps ou faisant appel à d'autres formes de flexibilité du travail. Au Royaume-Uni, par exemple, 50 % des emplois occupés par des femmes sont à temps partiel, contre 16 % des emplois d'hommes². L'accès à un congé parental rémunéré est très inégal : seuls l'Allemagne, le Canada, l'Islande, l'Italie, la Norvège, la Slovénie et la Suède accordent plus d'un mois de congé paternité rémunéré³, alors que 97 % des pays accordent des congés maternité rémunérés de longue durée⁴.

De par le monde, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à prendre soin des personnes vivant avec le VIH/sida. C'est dans le monde en développement que ce fardeau est le plus lourd car, bien que 95 % des 33,2 millions de personnes vivant avec le VIH/sida s'y trouvent, l'accès aux traitements y est le plus limité en raison du coût et de l'indisponibilité de médicaments adéquats – même si certains traitements coûtent seulement 87 dollars par patient et par an⁵.

Dans de nombreuses sociétés, les hommes sont encore seuls responsables de la **prise de décisions** au sein des ménages et, dans certaines régions du monde, les femmes n'ont pas le droit de prendre de décisions sur des questions financières, foncières ou immobilières. Dans le monde entier, seuls 27 % des hommes assument une responsabilité en matière de **planification familiale** par l'emploi de méthodes de contraception masculine⁶, cependant bien des femmes sont privées de tout choix

* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

¹ *FatherWorld*, Fatherhood Institute, juin 2005

<http://www.fatherhoodinstitute.org/index.php?id=14&cid=256>.

² *Labour Force Survey*, Office des statistiques nationales du Royaume-Uni, avril-juin 2008

<http://www.statistics.gov.uk/cci/nugget.asp?id=1654>

³ http://www.nationmaster.com/graph/lab_par_lea_pai_pat_lea-labor-parental-leave-paid-paternity.

⁴ <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/ww2005/tab5c.htm>.

⁵ Médecins Sans Frontières <http://www.msfaccess.org/main/hiv-aids/utw-interview-with-campaign-pharmacist/>.

⁶ *World Contraception Use 2003*, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales http://www.imccoalition.org/facts/Attitudes_toward_male_contraception.pdf.

parmi les méthodes de planification familiale. Dans la **vie publique** aussi, la prise de décisions reste, dans le monde entier, principalement l'apanage d'hommes, par exemple les chefs d'État (à 87 % des hommes), les capitaines d'industrie et les chefs religieux.

Or il importe que les responsabilités ne soient pas réparties en fonction du sexe et qu'on ne leur accorde pas une valeur différente selon qu'un homme ou une femme s'en charge. Ceux qui appellent à un partage des responsabilités sur un pied d'égalité doivent reconnaître que la famille, quelle qu'en soit la structure, est au cœur de cette problématique. En effet, si c'est au sein du foyer que des comportements injustes sont acquis, c'est là qu'il faut s'y attaquer en premier. Mais ce serait une erreur de faire peser le soupçon sur la famille en tant que telle et de la considérer seulement comme un moyen d'oppression des femmes. Les femmes comme les hommes doivent se mobiliser pour nouer des relations épanouissantes dans le cadre familial et, ainsi, diffuser dans toute la société des valeurs comme l'égalité et la justice.

Mothers' Union

Mothers' Union tient en très haute estime ceux qui prennent soin d'autrui. C'est pourquoi l'organisation s'emploie à soutenir les familles en examinant comment elles peuvent s'entraider et partager certaines responsabilités. Son programme mondial sur l'art d'élever des enfants (**Worldwide Parenting Programme**) aide les participants à se former au métier de parent et leur permet d'échanger des leçons tirées de leur propre expérience de parent. Des facilitateurs spécialement formés s'emploient aussi à faire tomber certaines entraves à un partage équitable des responsabilités au sein des familles. Ce programme a réussi à susciter une participation active d'hommes et à les aider à réfléchir au rôle majeur qu'ils ont à jouer au sein de la famille.

« Tom, un père de famille qui fait partie du groupe sur l'art d'être parent que j'anime, m'a dit que même ses collègues de travail avaient remarqué combien il avait changé après avoir rejoint notre groupe. Auparavant, il avait souvent tendance à s'emporter et ses collègues n'en revenaient pas de voir qu'il ne piquait plus de colères sans réfléchir. »

- Facilitateur de séminaires sur l'art d'être parent (Royaume-Uni)

Le programme **Alphabétisation et développement** mis en œuvre par Mothers' Union ne se contente pas d'enseigner le calcul et la lecture. Les participants débattent aussi de problèmes rencontrés dans leurs familles et leurs collectivités, notamment les inégalités hommes-femmes et la violence familiale, et cherchent à y apporter des réponses. Grâce à ce programme, des femmes ont réussi à participer davantage à la prise de décisions concernant la gestion des affaires et finances familiales, et à accéder à des rôles de direction au niveau local.

« Avant de rejoindre ce programme, nous [les conjoints] ne nous comprenions pas bien, mais nous pouvons maintenant discuter de nos problèmes et les régler ensemble. Avant, il était courant que je me fasse reprocher beaucoup de choses parce que je suis une femme, mais cela n'est pas le cas. Nous nous partageons maintenant le travail dans la maison et nous participons aussi à la prise de décisions avec les hommes. »

- Une élève (Soudan)

« La véritable égalité des sexes implique qu'un homme et une femme doivent partager leur maison. Maintenant nous faisons les choses ensemble. Ce cercle [d'alphabétisation] nous a fait prendre conscience des choses par la discussion. »

- Un élève (Malawi)

Le **programme sur la vie familiale** mis en œuvre par Mothers' Union en Ouganda donne aux familles et aux membres des collectivités locales les moyens de travailler ensemble au règlement de problèmes qui les concernent, notamment en prenant soin de leur santé, de leurs foyers et de leur environnement local. Au moyen de représentations théâtrales et de chansons, des acteurs locaux sensibilisent leurs pairs au sujet de la transmission, de la prévention et du traitement du VIH/sida. Les personnes atteintes du VIH/sida reçoivent l'aide de prestataires de soins à domicile spécialement formés, qui eux-mêmes bénéficient du soutien de membres de Mothers' Union formés. Ces prestataires de soins à domicile s'attachent aussi à aider les familles et voisins qui prennent en charge des orphelins du sida, en leur apprenant à cultiver des plantes nutritives et médicinales afin d'améliorer leur alimentation et de leur assurer une meilleure santé, et en les formant à des activités qui produisent des revenus. Dans ces situations, la priorité est d'apporter l'aide requise et, si la majorité des prestataires de soins à domicile sont des femmes, plusieurs hommes occupent aussi ces fonctions avec succès.

« Avant j'étais très timide, mais aujourd'hui je me sens très heureuse, parce que je ne subis pas de discrimination au sein de mon groupe en tant que personne vivant avec le VIH/sida. J'ai maintenant accès à des traitements et j'ai l'air, et je me sens, en bien meilleure santé. Personne ne se douterait que je suis séropositive. Les médicaments m'ont permis de reprendre des forces et de prendre part à des activités qui produisent des revenus. Nous avons des volailles et des jardins potagers, qui nous assurent une bonne alimentation et nous gardent en bonne santé. Grâce à cela, je vis très heureuse. »

- Une participante au programme (Ouganda)

En apportant un appui aux femmes et aux hommes dans les familles, ainsi qu'à des collectivités locales dans leur ensemble, Mothers' Union renforce sur le terrain des capacités qui permettront aux générations futures de femmes et d'hommes de se partager les responsabilités dans des conditions d'égalité et d'accorder la même importance aux contributions de chacun.

Recommandations adressées aux gouvernements par Mothers' Union

Promouvoir un partage égal des responsabilités exige une action globale. Tout en aidant les familles et les collectivités locales à jeter les bases de l'égalité des sexes, les gouvernements doivent œuvrer pour qu'elle s'impose dans la vie culturelle et au sein des institutions. C'est par les mesures suivantes que les gouvernements devraient s'acquitter du rôle qui leur incombe :

1. Appui à des programmes de terrain qui favorisent et encouragent un partage des responsabilités entre hommes et femmes, dans des conditions d'égalité, au sein des ménages et, plus largement, au sein des collectivités

1.1 Les gouvernements doivent veiller à ce que de tels programmes disposent de ressources suffisantes et puissent fonctionner dans un environnement favorable, notamment ceux qui concernent particulièrement le VIH/sida.

2. Mesures d'encouragement à un partage égal des responsabilités entre hommes et femmes au sein des familles, dans le monde du travail et dans l'ensemble de la société

2.1 Les gouvernements doivent appliquer des mesures qui permettent aussi bien aux hommes qu'aux femmes de concilier travail et vie familiale, telles que la flexibilité et les congés parentaux, notamment paternel, et les congés pour prestation de soins.

2.2 Les États membres de l'Union européenne doivent s'engager en faveur des objectifs de Barcelone concernant les structures d'accueil pour les enfants en âge préscolaire⁷ et améliorer les soins consacrés aux enfants et à d'autres personnes dépendantes, pour que les hommes et les femmes aient des possibilités égales d'accès à des emplois rémunérés et, partant, à la prise de décisions en matière économique.

2.3 Les gouvernements doivent s'attaquer aux visions stéréotypées des responsabilités qui prédominent dans le domaine culturel et dans les médias, par exemple en s'inspirant de la résolution du Parlement européen sur l'impact du marketing et de la publicité sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

3. Engagement sans réserve en faveur de l'objectif du Millénaire pour le développement n°6 (lutte contre le VIH/sida), en particulier les cibles 1⁸ et 2⁹

3.1 Les gouvernements doivent investir dans toutes les formes de sensibilisation au VIH/sida, y compris au sujet des traitements disponibles dans le pays et de la nécessité de lutter contre la stigmatisation des personnes atteintes, dans la prévention des contaminations et dans les programmes de traitement, avec des moyens suffisants pour stopper la propagation du virus et inverser la tendance.

3.2 Les gouvernements doivent collaborer afin de veiller à ce que ni les coûts, ni la législation sur la propriété intellectuelle pharmaceutique et les accords internationaux correspondants, ni les inégalités entre hommes et femmes n'empêchent ceux qui ont besoin de traitements de les obtenir.

⁷ « Mettre en place, d'ici 2010, des structures d'accueil pour 90 % au moins des enfants ayant entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire et pour au moins 33 % des enfants âgés de moins de 3 ans ».

⁸ D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

⁹ D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida.